

Fiche de Transfert d'emplacement portuaire

Nom :	à compléter par le VENDEUR
Prénom :	
Adresse :	
Code Postal / Ville :	
N° tél :	
Email :	
Emplacement n°:	
Port :	
Signature du/des propriétaires :	
Le vendeur certifie par sa signature l'exactitude de sa déclaration	

Nom :	à compléter par l' ACHETEUR
Prénom :	
Adresse :	
Code Postal / Ville :	
N° tél :	
Email :	
Signature :	

LE BATEAU <input type="checkbox"/> Barque	Moteur	Voilier	Prix de vente :€
Nom du Bateau :			Immatriculation :
Largeur :	Longueur :		Tirant d'eau :
Bateau présent au port :	Oui	Non	– Si non, merci de joindre des photos du bateau – joindre les papiers du bateau dans tous les cas
Papier Bateau :	Oui	Non	Assurance

Etapas de la procédure (merci de la respecter) :

1. Remplir la demande de transfert d'un emplacement portuaire (document présent).
2. Transmettre le formulaire ci-joint à la CALB (coordonnées ci-dessous).
3. Attendre courrier décision de la CALB (réponse sous 1 mois) avant de faire la vente.
4. Si réponse favorable, transmettre copie de l'acte de vente + papiers du bateau « barré ».
5. Un contrat d'amarrage sera alors envoyé à l'acheteur. Copie au vendeur pour information.
6. L'acheteur devra ensuite transmettre le contrat signé, une copie des papiers du bateau, et l'attestation d'assurance, à son nom.

IMPORTANT :

- Le transfert de place peut se faire sur une autre place que celle occupée par le vendeur.
- Un plaisancier ne peut être titulaire que d'un seul emplacement.
- Toute validation de la demande de transfert implique la radiation des listes d'attentes.

Cadre réservé au Service des Ports de Grand Lac

État du Navire :		
Paiement Redevance :	oui	non	Largeur de la place :
Identification navire :	oui	non	Largeur Réelle du navire :
Papier navire :	oui	non	Largeur sur le contrat :